

Un contrôle qualité consiste à analyser le tri des habitants avant la collecte. Les erreurs importantes sont systématiquement signalées aux habitants par le refus du bac à la collecte et par la visite d'un agent du Sietrem. Les erreurs moins importantes font l'objet d'une note déposée dans la boîte aux lettres et d'une visite d'un agent.

Observations particulières

Le 30 novembre 2018, un contrôle qualité a été effectué sur la commune de Vaires sur Marne et les résultats, comparés à ceux du 17 juillet 2015 sont les suivants :

- Le nombre de bacs ne contenant pas d'erreur augmente (de 57,1 % à 85,0 %)
- Le nombre de bacs notés avec de petites erreurs diminue (de 30,4 % à 13,5 %)
- Le nombre de bacs refusés (1,4 %) diminue par rapport au dernier contrôle qualité (12,4 %).

Les bacs notés, cumulés aux bacs refusés constituent les refus du centre de tri et engendrent un surcoût important. Ils sont pour ce contrôle qualité de 14,9 % alors qu'ils étaient de 42,8 % le 17 juillet 2015.

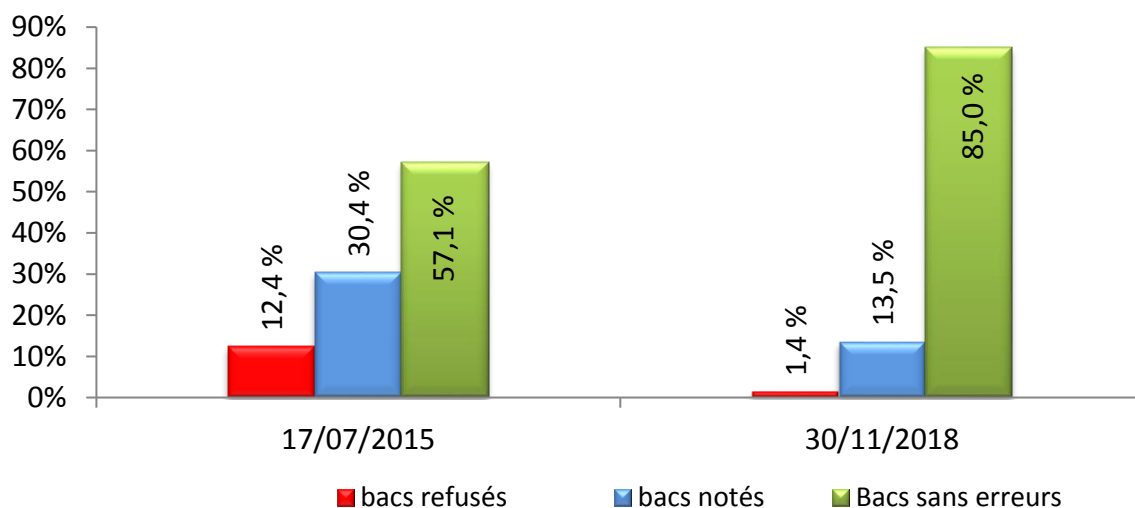
Les données relevées soulignent que les principales erreurs sont encore dues à la confusion entre les plastiques recyclables (bouteilles, bidons et flacons) et ceux qui ne le sont pas (films plastiques, barquettes...). On note un pourcentage important (7,7 % des bacs contrôlés) d'objets divers non recyclables (rideau de douche, déchets en sac, matelas, cintre, abat-jour, boîte hermétique, mouchoirs, essuie tout, lingettes, papier toilette, bâche plastique, paillason).

Intervention du syndicat

Les agents du SIETREM sont mobilisés pour améliorer l'information auprès des habitants. Cependant, afin améliorer l'efficacité des futures campagnes de sensibilisation, le soutien de votre commune est nécessaire à travers vos outils de communication.

Des réunions publiques, des interventions sur le marché et des articles dans le journal municipal, peuvent être effectués. Le Sietrem se tient à votre entière disposition pour vous fournir toute la documentation nécessaire.

Evolution de la qualité des bacs contrôlés



Bilan des bacs contrôlés :

	30 novembre 2018	17 juillet 2015	
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
<i>Bacs contrôlés</i>	207		
<i>Bacs refusés</i>	3	1,4%	12,4%
<i>Bacs notés : petites erreurs</i>	28	13,5%	30,4%
<i>Bacs corrects</i>	176	85,0%	57,1%

Répartition des erreurs dans l'ensemble des bacs contrôlés (*) :

	30 novembre 2018	17 juillet 2015	
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
<i>Plastiques</i>	17	8,2%	37,3%
<i>ordures ménagères</i>	0	0,0%	3,1%
<i>Polystyrène</i>	4	1,9%	3,7%
<i>Divers</i>	16	7,7%	20,5%
<i>Sans erreur</i>	176	85,0%	57,1%

(*) : Un même bac peut contenir plusieurs erreurs. Le total peut donc être supérieur à 100 %.

Erreurs observées dans les bacs refusés :

	30 novembre 2018	17 juillet 2015	
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
<i>Plastiques</i>	1	33,3%	80,0%
<i>ordures ménagères</i>	0	0,0%	25,0%
<i>Polystyrène</i>	0	0,0%	15,0%
<i>Divers</i>	3	100,0%	95,0%

Secteur contrôlé :

rue de Chelles, rue Jules Ferry, rue Felix Faure, rue Jean Jaures, bd de Lorraine, avenue des Fusillés, rue Charles Fouquet, rue du Colonel Moll, rue Alphonse Manceau, place du Général de Gaulle, rue de la Gare

